

Orpi , barème des honoraires

ESTIMATION :

(à la charge du demandeur)

Avis de Valeur : 150 € TTC

VENTE IMMEUBLES & TERRAINS :

(honoraires à la charge du vendeur)

< 360 000 € : 5 % + 2000 € TTC

De 360 000 € à 400 000 € : 20 000 € TTC

> 400 000 € : 5 % TTC

LOCATION :

Commercialisation / Négociation : 50 € TTC

(à la charge du bailleur)

Visite / Dossier / Rédaction bail : 7,5 € /m²

(à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)

Etat des lieux : 2,5 € /m²

(à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)

Garage (lot isolé) : 1 mois de loyer

(à la charge chacune des parties : locataire et bailleur)

GESTION LOCATIVE :

Honoraires sur les encaissements : 7,0 % HT soit 8,4 % TTC

Assurances

(Ce taux pouvant évoluer en fonction des tarifs assureurs)

• **Garantie Loyer Impayé :** 3 % TTC

• **Propriétaire Non Occupant :** Appartement : 59,90 € TTC

Maison : 121,0 € TTC

Honoraires sur travaux > 1000 € : 150 € + 2 % TTC du montant des travaux

Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers : 50 € TTC / an

Prestations supplémentaires : 90 € / heure TTC

(contentieux, sinistre, succession, changement propriétaire, représentation en AG, avenant au bail, fin de mandat)